

<http://www.snetap-fsu.fr/Retraites-denoncons-les-nouveaux.html>



Retraites : dénonçons les nouveaux mensonges du gouvernement !

- Nos Actions - Archives - Automne 2010 - Réforme des retraites - 2010 - Réforme des retraites - Éléments pour l'analyse -

Date de mise en ligne : vendredi 15 octobre 2010

Date de parution : 8 octobre 2010

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Notre système par répartition est mis en danger par une démographie déficitaire

Avec un nombre de naissances autour de 13 pour 1000 habitants, la France (aux côtés de l'Irlande) fait figure d'exception en Union Européenne. C'est pourquoi la comparaison avec l'Allemagne n'a pas de sens.

En effet le taux de natalité est descendu dans ce pays en-dessous des 10 pour 1000 dès 1993 et se trouvait à 8,1 pour 1000 en 2009 ! Avec un taux de fécondité autour de 2 enfants par femme (dépassé en 2008), notre pays est très proche d'assurer le renouvellement des générations (2,05 enfants par femme).

On le voit, notre démographie n'est pas si déficitaire que certains le déplorent doctement et elle ne peut donc être responsable du déficit de notre système de retraites.

Comment en effet, ce déficit aurait-il pu passer de 2,2 milliards d'euros en 2006 à 10,9 milliards en 2008 et 32,2 milliards en 2010, même si le taux de fécondité avait brutalement chuté, la démographie ne pouvant exercer son influence qu'à moyen et long terme ?

Cette aggravation des déficits sociaux est bien sûr due surtout à la crise financière, ainsi que le COR l'a expliqué dans l'un de ses rapports.

Mais ce n'est pas ce genre de conclusions qui est mis en valeur : quand on veut noyer son chien, on l'accuse de la rage...

Les fonctionnaires sont des privilégiés, même en retraite

Nos dirigeants politiques ont tout intérêt à casser le front du refus et à tenter d'opposer les travailleurs les uns aux autres et ils usent pour cela de leurs habituels mensonges !

À qualification égale, le niveau des pensions de fonctionnaires est équivalent à celui des salariés du privé (régime complémentaire compris pour ces derniers).

Augmenter le taux de cotisation des fonctionnaires de près de 3 points, c'est tout simplement baisser leur salaire !

Cette réforme est une réforme juste... Juste, pour qui ? Par rapport à quoi ?

On ne sait pas, sinon qu'on laisse entendre que les pensions des fonctionnaires exercent une ponction intolérable sur le budget de l'État.

Sans doute est-ce pour cette raison que l'augmentation des pensions fondée sur l'évolution prévisionnelle de l'indice des prix inscrite dans la loi de finances qui était prévue dans la loi Fillon (2003) n'est pas respectée ?

En effet, dès l'année suivante, cette évolution était prévue de 1,7 % et pourtant, les pensions n'ont été revalorisées qu'à la hauteur de 1,5 %... et l'évolution des prix au final a été cette année-là de 1,9 % !

Certes, un ajustement a été prévu au 1er janvier 2005, mais il n'a été que de 0,2 %.

Par contre, le gouvernement ne dit jamais que ce sont les salariés et les chômeurs (oui !) qui vont principalement contribuer à l'équilibre du régime par répartition...

À court terme, **pour combler les 32,2 milliards de déficit prévus en 2010, seuls 3,7 milliards proviendront des prélèvements sur les revenus du capital** et à moyen terme, les revenus du travail contribueront à hauteur de 26,5 milliards sur les 45 milliards nécessaires. (30 milliards d'euros d'exonération pour les cotisations patronales en 2009).

C'est bien le MEDEF qui est le principal initiateur de ce projet inique.

En ce qui concerne les salariés aux carrières morcelées, et en particulier les femmes, ceux qui ont commencé tôt, ceux qui ont des métiers pénibles, ils seront particulièrement pénalisés et ce ne sont pas les derniers amendements annoncés à grands sons de trompes par le gouvernement qui vont réellement transformer leur situation : c'est le projet qui en soi est mauvais !

Une " réforme juste " ? Non, un projet qui va creuser davantage les inégalités de pensions et en particulier entre les hommes et les femmes.

Cette réforme est nécessaire pour assurer le financement du régime par répartition

On nous avait déjà servi ce refrain selon lequel la loi Fillon de 2003 était faite pour assurer la pérennité de notre régime par répartition...

Et on nous dit maintenant que si cette réforme-là ne se fait pas, nous courons à la perte de la répartition par manque de financement ?

En réalité, c'est bien une contre-réforme qu'on veut nous imposer car **en affaiblissant ainsi les droits à la retraite, le gouvernement espère bien que les salariés se tourneront massivement vers la capitalisation !**

Et le comble est évidemment que cet équilibre prétendument tant souhaité ne sera pas au rendez-vous encore une fois : il manquera 15 milliards en 2020...

Alors que dans le même temps, selon la Cour des Comptes elle-même (2009), une part de plus en plus importante des revenus n'est pas soumise à cotisations (intéressement, participations, stock-options,...), soit un manque à gagner pour nos caisses de protection sociale de près de 10 milliards d'euros !

Cette réforme protège les retraites à venir

Difficile à croire quand les précédentes attaques contre les retraites, en 1993 et 2003, ont déjà provoqué une baisse considérable du taux de remplacement d'au moins 15 % pour tous !

En allongeant la durée de cotisation à 41,5 ans en 2020, en reportant l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans en 2018 et celui du départ à taux plein sans décote à 67 ans en 2023, le gouvernement n'a d'autre projet que d'accentuer cette dégradation.

De 1988 à 1998, la productivité du travail a progressé de 26 %, pourquoi ne pas utiliser ces gains de productivité pour réduire la durée du travail, gagner du temps libre et financer les retraites aussi par le biais de la baisse du chômage et de l'augmentation des salaires ?

C'est une réforme qui préserve l'emploi de tous

Reculer l'âge de départ à 62 ans, c'est maintenir plus longtemps encore les salariés en fin de carrière dans la précarité, cela entraînera une hausse des déficits sociaux.

L'entrée des jeunes dans la vie active ne sera évidemment pas facilitée et cela pèsera également sur leur retraite, sans compter que **l'INSEE a établi une corrélation entre l'augmentation du taux de chômage des jeunes et l'application des réformes de 1993 et de 2003.**

**Contre tous ces mensonges,
contre toutes ces contre-vérités,
nous devons nous élever et nous battre !**

**La retraite n'est pas un luxe indu,
c'est une réforme de progrès social
que nous devons conserver
et améliorer !**

C'est possible ! Imposons un autre projet !